



# **LE PÔLE RELAIS TOURBIÈRES**

**Un centre national de ressources  
au service de tous les acteurs  
d'une gestion durable des tourbières**

# HISTORIQUE



Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a confié à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (Espaces Naturels de France), la mise en place, l'animation et la coordination du pôle de compétences sur la connaissance, la gestion durable et l'évaluation des tourbières et marais tourbeux sur le territoire français.

Ce pôle est un des six pôles-relais zones humides, créés dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des Zones Humides, adopté en 1995 sur la base du constat de la disparition d'un tiers des zones humides en trente ans en France.

Depuis janvier 2002, le Pôle relais tourbières est implanté à Besançon, en Franche-Comté, région caractérisée par sa grande richesse en tourbières et bénéficiant d'une stratégie de préservation et de gestion durable des tourbières.

L'équipe du Pôle relais tourbières propose aux gestionnaires, élus, enseignants, scientifiques à toute personne concernée par l'écologie et la conservation des tourbières, un ensemble de services, avec l'appui de correspondants régionaux.

- **UNE ASSISTANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE,**
- **UNE DIFFUSION D'INFORMATIONS,**
- **DES ACTIONS DE SENSIBILISATION,**
- **UNE REPRÉSENTATION NATIONALE.**



Sous l'autorité d'un Conseil Scientifique, et avec l'aide d'un réseau national de personnes-ressources, le Pôle relais tourbières suscite et accompagne les différents acteurs (gestionnaires, élus..) dans leurs actions en faveur de la gestion durable des tourbières.

• **Soutien et conseils aux opérateurs** en matière d'inventaires (cartographie), de programmes de conservation, de problèmes de gestion du milieu,...

• **Organisation ou relais de rencontres et de séminaires** (régionaux ou inter-régionaux, et thématiques)

• **Formation des gestionnaires, par filière d'usage :**

- Les gestionnaires forestiers publics et privés (Office National des Forêts, Centres Régionaux de la Propriété Forestière),
- Les fabricants de terreaux horticoles et les exploitants de tourbe : suivi de l'impact des exploitations, réorientation et réhabilitation des sites exploités,
- Les agriculteurs.



## DIFFUSION D'INFORMATIONS

• **Un centre de documentation**

Il rassemble une documentation de référence sur l'écologie et la gestion durable des tourbières françaises : faune-flore, gestion, aménagements, valorisation, palynologie, archéologie...

Le fonds, thématique et géographique, comprend différents types de documents : plans de gestion, documents d'objectifs, thèses, articles scientifiques, revues spécialisées ainsi qu'un fonds audio-visuel. Ce centre, animé par une documentaliste, répond aux demandes des utilisateurs, sur place et à distance :



- Accueil du public et aide à la recherche,
- Élaboration de bibliographies thématiques,
- Recherches documentaires ponctuelles (références de documents, personnes-ressources, sites Internet...),
- Diffusion personnalisée d'informations.

## • Des publications

Pour une diffusion des connaissances au plus grand nombre, le Pôle relais tourbières publie plusieurs revues, aux objectifs complémentaires :

### L'Echo des tourbières

Valorisation des expériences de gestion conduites dans les régions,

**Les Cahiers scientifiques et techniques**, dossier approfondi sur des questions scientifiques ou techniques en évolution,

**Tourbières-Infos**, lettre électronique d'actualité. Références bibliographiques, brèves juridiques ou administratives, recherches en cours... en France et à l'étranger.

**Pour la recevoir** : [tourbieres-infos@pole-tourbieres.org](mailto:tourbieres-infos@pole-tourbieres.org)



## • Un site internet : [www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org)



Destiné à diverses catégories de public, le site présente plusieurs niveaux d'informations :

**des données générales** sur les milieux tourbeux : définition, évolution, typologie, répartition, intérêts de leur préservation, atteintes et spécificités régionales,

**des éléments plus techniques** pour les gestionnaires : documents téléchargeables utiles à leurs actions , synthèse des principales techniques de gestion...

**des rubriques complémentaires** pour approfondir ses connaissances : actualité, bibliographies, liens vers d'autres sites Internet, calendrier des manifestations...



# ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le Pôle relais tourbières initie ou participe à diverses actions susceptibles de mieux faire connaître l'intérêt patrimonial des milieux tourbeux et l'importance de leur conservation.

- Campagne d'information auprès du grand public,  
*Exemple* : promotion des terreaux sans tourbe (et autres produits alternatifs) pour le jardinage et l'horticulture.
- Rédaction d'articles dans les journaux ou revues spécialisées,
- Participation à des émissions télévisées,
- Contribution à l'élaboration de documents pédagogiques, à la rédaction d'ouvrage
- Participation à diverses manifestations : Journée mondiale des zones humides, Symposiums internationaux.



# REPRÉSENTATION NATIONALE



Par sa participation à différentes instances, le Pôle relais tourbières constitue un relais des problématiques rencontrées sur le terrain, ainsi qu'une force de propositions, notamment dans l'objectif d'assurer une cohérence des politiques publiques.

- Évaluation des actions du Plan national d'Action Zones Humides (Observatoire National des Zones Humides, Programme National de Recherche sur les Zones Humides).
- Réflexion au sein de groupes de travail (zones humides, interpôles relais).

Le Pôle relais tourbières est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, qui regroupe les 28 Conservatoires d'espaces Naturels de France.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels protègent en France près de 40000 hectares de nature et plus de 1500 sites.



Renseignements au 02 38 24 55 00

[www.enf-conservatoires.org](http://www.enf-conservatoires.org)



### Adresse :

Pôle relais tourbières  
32, grande rue  
25000 Besançon  
Tél. : 03 81 81 78 64  
Fax : 03 81 81 57 32

### L'équipe du Pôle relais tourbières :

coordinateur : Francis MULLER  
assistante : Yacina HAKKAR  
documentaliste : Sylvie RABOIN  
responsable SIG : Samuel DELORME

**Courriel :** [pole.tourbieres@enf-conservatoires.org](mailto:pole.tourbieres@enf-conservatoires.org)

**Site internet :** <http://www.pole-tourbieres.org>



Cette brochure a été réalisée grâce au financement du programme LIFE Nature "Tourbières de France".

Ce programme a permis de mener des actions sur 38 sites d'interventions d'urgence répartis dans toute la France (maîtrise foncière, restauration et gestion de milieu, publications et animations).

Un projet de stratégie nationale de préservation des tourbières a également été rédigé et validé par le Ministère. Le Pôle relais tourbières s'inscrit dans la continuité de ce programme.

### Les 5 autres pôles relais du Plan d'Action Zones Humides :

• **Marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord :** 05 46 87 08 00

<http://www.forum-marais-atl.com>

• **Lagunes méditerranéennes :** 04 90 97 29 56

<http://pole-lagunes.org>

• **Vallées alluviales :** 01 45 14 36 41

• **Mares et mouillères :** 01 60 71 98 44

<http://www.polerelaismares.org>

• **Zones humides intérieures :** 01 44 90 86 20

[http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/zones\\_humides](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/zones_humides)

